

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Soixante-cinquième session du Comité permanent
Genève (Suisse), 7 – 11 juillet 2014

RESUME

APRES-MIDI

42. Éléphants

42.1 Conservation des éléphants, braconnage et commerce de l'ivoire..... SC65 Doc. 42.1
Addendum

42.2 Plans d'action nationaux pour l'ivoire SC65 Doc. 42.2

et

42.7 Utilisation des stocks d'ivoire (Philippines, Tchad) SC65 Doc. 42.7

Le Comité prend note des rapports complets fournis pour les points 42.1 et 42.2 de l'ordre du jour, ainsi que du document SC65 Doc. 42.7, et convient d'établir un groupe de travail intrasession chargé de préparer un ensemble de recommandations regroupées, en mettant l'accent sur les questions relevant du mandat du Comité permanent. Le groupe de travail sera présidé par l'Ouganda, en sa qualité de président actuel du sous-groupe MIKE-ETIS, et comprendra l'ensemble des membres du sous-groupe, de même que les pays et entités suivants: Afrique du Sud, Allemagne, Burundi, Cameroun, Chine, Congo, Côte d'Ivoire, Inde, Japon, Kenya, Malaisie, Namibie, Niger, République-Unie de Tanzanie, Philippines, Tchad, Thaïlande, Viet Nam, Zimbabwe, Union européenne, PNUD, ONUDC, UICN, *Animal Welfare Institute, Asia Cats, David Shepherd Wildlife Association, Environmental Investigation Agency, Humane Society International, Fonds international pour la protection des animaux (IFAW), IWMC World Conservation Trust, Safari Club International, Safari Club International Foundation, Réseau pour la survie des espèces, Stop Ivory, WWF, Wildlife Conservation Society* et Société zoologique de Londres.